



NOTE INTERNE

De : Chief Administrative Officer
Au : Tous les membres de l'Administration de la FIA
Objet : Elections 2021 de la FIA – neutralité et équité de l'Administration
Date : 12 juillet 2021
P.J : Lignes directrices de la FIA relatives aux élections

Vous trouverez, ci-joint, les **Lignes directrices de la FIA relatives aux élections** validées par le Sénat et les Conseils Mondiaux, en vue de l'Assemblée Générale de la FIA prévue le 17 décembre 2021 à Paris.

Ces Lignes directrices sont disponibles sur le site Internet de la FIA : [à compléter].

Comme les formulaires de candidature visés dans les Lignes directrices sont disponibles, ce jour, pour tous les Membres de la FIA, la période électorale a commencé.

Je souhaite, par conséquent, attirer votre attention sur le fait que l'Administration de la FIA doit, comme elle le fait dans son travail quotidien :

- en toutes circonstances, strictement respecter les principes de neutralité et d'équité,
- conformément aux Lignes directrices, limiter ses relations avec les candidats au contenu de leur mission.

Je demande à chaque membre de l'Administration de veiller au respect de ces principes d'équité et de neutralité dans l'exercice de ses fonctions, étant entendu que les mêmes principes s'appliquent à toutes les parties externes œuvrant dans le cadre d'un mandat de l'Administration de la FIA.

J'appelle donc chacun d'entre vous à informer toute personne concernée (intervenant, consultant, mandataire) des obligations rappelées ci-dessus, pendant la période électorale, et de veiller à ce que ces personnes honorent ces obligations dans l'exécution de leurs missions ou prestations.

Je me tiens à votre disposition pour apporter toute clarification qui s'avèrerait nécessaire pour permettre l'application de ces principes.

Jean-Baptiste Pinton